



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/143

Schéma Directeur des Systèmes d'Information 2015-2020 – Adaptation de l'opération 60029053 "Maintien en condition opérationnelle des équipements PEP 2015-2020" et affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2015-7 « DSIT Maintien en condition équipements 2015-2020 », programme 00008

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction Systèmes d'information et transformation numérique

**Rapporteur** : M. MAES Bertrand

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/143 - SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION 2015-2020 – ADAPTATION DE L'OPÉRATION 60029053 "MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES ÉQUIPEMENTS PEP 2015-2020" ET AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-7 « DSIT MAINTIEN EN CONDITION ÉQUIPEMENTS 2015-2020 », PROGRAMME 00008 (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION SYSTÈMES D'INFORMATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Contexte :**

Par délibération n° 2017/3491 du 18 décembre 2017, le Conseil municipal a approuvé la réévaluation des opérations du Schéma Directeur des Systèmes d'Information 2015-2020 dont celles intitulées 60029053 « Maintien en condition opérationnelle des équipements PEP 2015-2020 ».

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, a été approuvée l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celles « DSIT Maintien en condition équipements 2015-2020 » n° 2015-7, programme 00008.

L'opération 60029053 « Maintien en condition opérationnelle des équipements PEP 2015-2020 » permet de financer le renouvellement régulier du parc d'équipements afin de garantir le bon fonctionnement des moyens mis à disposition des agents tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Ces renouvellements s'effectuent soit selon un plan de renouvellement, soit sur panne.

Le renouvellement concerne le parc de la Ville de Lyon mais également celui du CCAS géré par la Ville de Lyon, son renouvellement faisant l'objet de subventions d'équipement afin de conserver une homogénéité de gestion avec celui de la Ville.

Cette opération permet, notamment, la réalisation d'un projet conséquent lancé fin 2018 de modernisation du parc informatique de la Ville, parc vieillissant dont la moyenne d'âge était de 7 ans.

Ce projet comprend, d'une part, le renouvellement de la plupart des postes de travail (6 500 équipements) devenus obsolètes et peu performants et, d'autre part, la mise à niveau du système d'exploitation vers Windows 10.

Afin de donner l'accès au travail en nomadisme et de mener une expérimentation du télétravail, il avait été initialement prévu d'augmenter le taux d'équipement en PC portables, historiquement de 20 %, pour atteindre les 30 %.

La crise sanitaire du COVID-19 a nécessité une accélération du développement du télétravail afin d'assurer la continuité des services publics dans une situation de

confinement. Pour permettre cette continuité d'activité, l'offre d'équipement a dû être revue afin que le PC portable devienne le standard et le PC fixe l'exception (usages de type accueil, postes mutualisés, accès pour tous, ...). La proportion de PC portables devrait atteindre, à terme, les 80 %.

Sur l'année 2019, 900 postes ont été renouvelés et 2 500 postes doivent l'être sur 2020. Le prix d'un PC portable et de ses accessoires étant plus élevé que celui d'un PC fixe (de l'ordre de 50 %), le financement actuel ne permet pas d'aller au-delà de 1 300 postes sur 2020.

Par ailleurs, l'augmentation de la demande à l'échelle mondiale en PC portables durant cette période de crise a conduit à une pénurie des modèles habituellement achetés par la Ville de Lyon et une réorientation vers des modèles disponibles mais de prix unitaire plus élevé (de l'ordre de 25 %).

Une fois que le parc PC de la Ville aura été remis à jour, nous pourrons alors nous réinterroger sur notre politique d'équipements en cherchant à optimiser sa dépendance vis-à-vis des éditeurs et à améliorer encore sa durabilité.

## **II- Propositions :**

Afin d'absorber les impacts financiers de la crise sanitaire du COVID-19 et le déploiement du télétravail tout en maintenant le rythme de modernisation du parc, je vous propose d'augmenter de 1 460 000 € le montant de l'opération 60029053 « Maintien en condition opérationnelle des équipements PEP 2015-2020 » pour la porter à un montant global de 10 260 000 € par affectation de l'AP 2015-7.

Vu les délibérations n° 2017/3491 du 18 décembre 2017 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Où l'avis de la commission **Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines** ;

## **DELIBERE**

1 - Le nouveau montant de l'opération n° 60029053 « Maintien en condition opérationnelle des équipements PEP 2015-2020 » est approuvé. L'opération est financée par affectation complémentaire de l'autorisation de programme n° 2015-7.

2 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, l'AP 2015-7 et opération n° 60029053, et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23, 204 (et autres), fonctions 020 (et autres), selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas pouvant survenir :

<b>Opération</b>	<b>Réalisé antérieur</b>	<b>2020</b>	<b>2021 et suivants</b>
60029053	6 603 720 €	3 180 000 €	476 280€

3 - Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**Bertrand MAES**